

□ Espèce

Code BIC: CCBPFRPPTLS

Code IBAN: FR76 1780 7000 1025 4211 7879 062

## Fédération Sportive et Gymnique du Travail

## BORDEREAU DE PAIEMENT DES LICENCES SAISON 24/25

(Les licences ne seront validées qu'à réception de ce document et du règlement)

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES  Activité:			A remplir par le Comité Facture n° Date						
					CLUB:				1
					NOM, Prénom (du responsable) :				
TEL:///									
ТҮРЕ	PRIX	Nbre de LICENCE		TOTAL (€)					
ADULTES A (sans assurance) (né en 2006 et avant)	38.60€			€					
ADULTES A (avec assurance) (né en 2006 et avant)	42.10€			€					
JEUNES B (sans assurance) (né en 2007 à 2011)	32.00€			€					
JEUNES B (avec assurance) (né en 2007 à 2011)	35.50€			€					
ENFANTS C (sans assurance) (né en 2012 et après)	22.80€			€					
ENFANTS C (avec assurance) (né en 2012 et après)	26.30€			€					
4 MOIS - ADULTES - Hors Compétition	25.00€			€					
4 MOIS - JEUNES - Hors Compétition	19.50€			€					
4 MOIS - ENFANTS - Hors Compétition	15.60€			€					
CIP - Hors Compétition	5.00€			€					
CARTE NON PRATIQUANT (sans Ass)	18.00€			€					
MONTANT TOTAL				€					
La Carte 4 mois et la Carte Initiative Populaire (CIP), ne sont pas d découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSG classement-s, à titre-s, et / ou donnant accès à des <i>championnats</i> d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT. La Carte consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être	Γ, soit par des clubs affiliés.  de niveau départemental,  4 mois est valable de date	Ces cartes ne sont <i>pas</i> régional, national ou i è à date. La Carte Initia	utilisables pour des nternational. Leurs tive Populaire (CIP	<u>compétitions</u> donnant lieu à modalités de délivrance et					
MODE DE PAIEMENT :									
□ Chèque n°à l'ordre de <b>FS</b> G	T d'un montant d	le :	Euros						

10, boulevard Marcel Dassault 31770 COLOMIERS
Tél.: 05.34.36.12.40 E-mail: accueil@31.fsgt.org

□ Virement – joindre « AVIS DE VIREMENT » d'un montant de : .................Euros

d'un montant de : ..... Euros